

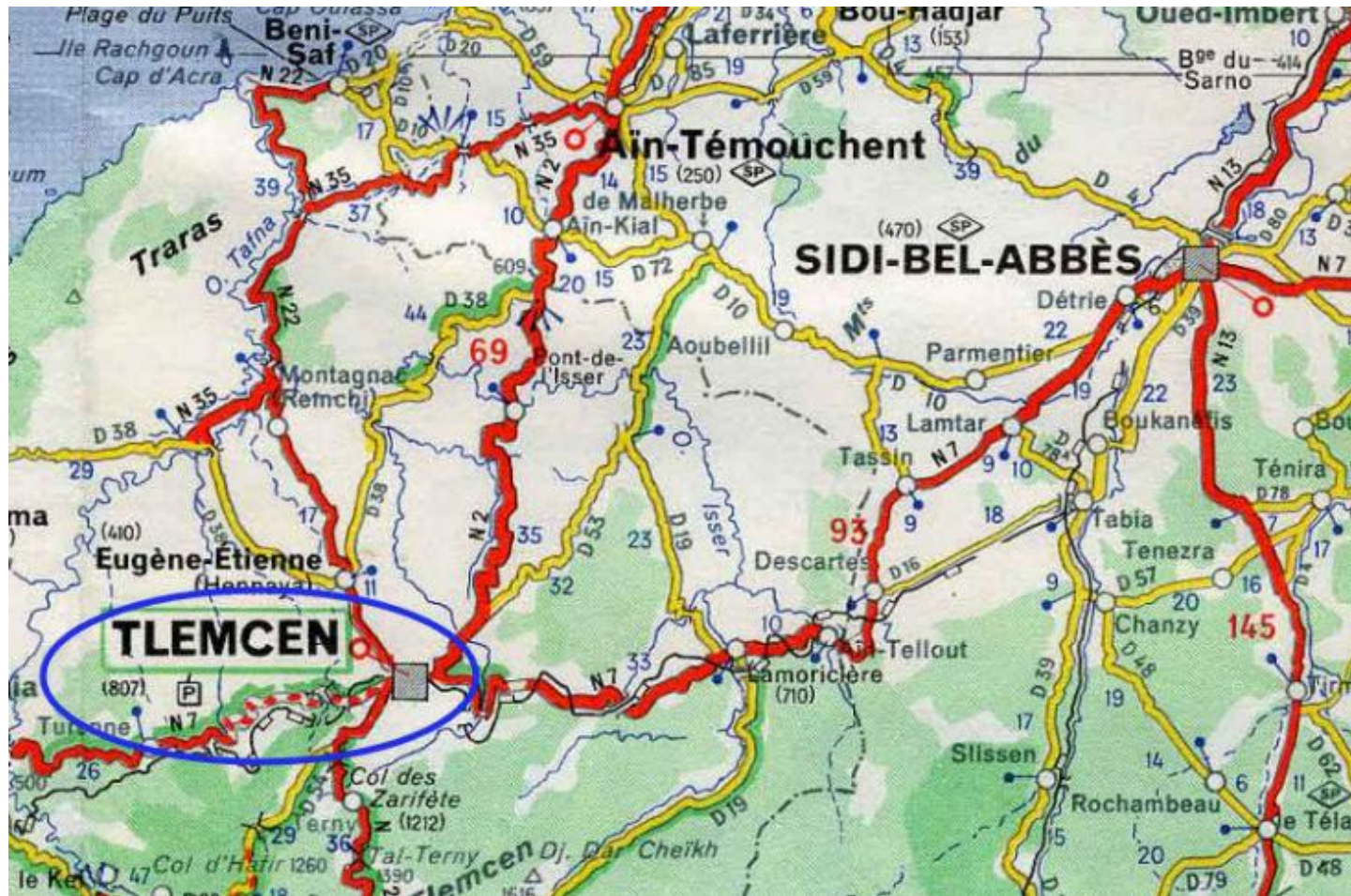
INFO 483 NEGRIER

« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ Le village de NEGRIER devenu CHETOUANE à l'indépendance

Dans l'Ouest algérien le village de NEGRIER, culminant à 574 mètres d'altitude, se situe à 6 km, au Nord-est de TLEMCEN, sur l'ancienne route d'ORAN, près de l'Oued SAF-SAF et au pied du Djebel EL HADID (la montagne de fer).



Climat semi-aride sec et froid.

Présence Française 1830 - 1962

C'est encore un général, commandant de la Division de Constantine, qui donna son nom à ce village.

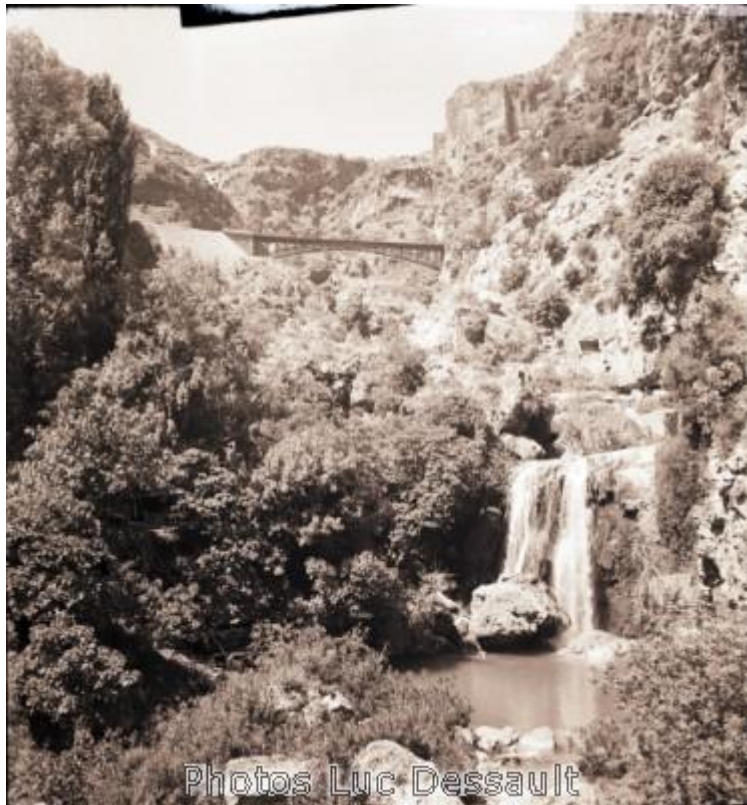
Le général François, Marie, Casimir de NEGRIER avait du être très populaire à gère, la population de la ville lui offrit une épée d'honneur. Il fut tué à Paris le 25 juin 1848, à l'entrée du Faubourg Saint-Antoine, lors de l'insurrection (*Voir au chapitre 2 son intéressante biographie*)

Les Hautes Plaines de l'Oranie

La province d'ORAN présente, étagée entre les différents chaînons de l'Atlas Tellien, un certain nombre de hautes plaines fertiles vers lesquelles s'ouvrent plusieurs routes assez faciles de pénétration. Les principales de ces hautes plaines sont celles de TLEMCEN, qui vous est présentée ci-dessous, et pour mémoire de SIDI BEL ABBES et de MASCARA.

La haute plaine de TLEMCEN, si riche et si prospère au moyen âge, reçut ses premiers colons à la même époque que le littoral oranais. En 1842, la banlieue de TLEMCEN se peuplait, puis en 1849 se créaient NEGRIER et BREA, en 1850, SAF-SAF et MANSOURA, en 1851 HENNAYA, etc...

La haute plaine de TLEMCEN, si tôt pénétrée par la colonisation, attend encore le chemin de fer qui lui ouvrira par la TAFNA la route directe de la mer ; il est vrai que depuis 1889 est achevée la voie ferrée de 87 km qui unit TLEMCEN à SIDI-BEL-ABBES.



Cascade de la Tafna non loin de Tlemcen. La voie ferrée et le pont étaient les axes vers le Maroc.

Pour ce qui est de la ville de Tlemcen, la première action des Français a été, l'envoi d'une unité du Génie Militaire, qui s'attacha à faire le relevé topographique systématique de la médina (De Solms, 1836), suivie d'une seconde en 1842, réalisée par Germain Sabatier.

Créé par décret du 11 janvier 1849, le centre de colonisation de NEGRIER se vit attribuer un territoire de 380 hectares. Quarante colons dont la plupart venaient de France, furent dotés d'une concession. Son essor ne fut pas aussi rapide que celui de BREA.

Une enceinte est construite et 40 maisons seront à la disposition de futurs colons, la plupart arrivant de TLEMCEN.

Dépendant de la commune de TLEMCEN, NEGRIER est administré par un adjoint spécial nommé le 18 septembre 1854 : Charles GATINOIS. En février il est élu Maire et Jean MENJOU lui succède en 1865.

Toujours aidé par un garde champêtre, il administrait cette portion de commune sous la directive du Commissaire civil puis du maire nommé de TLEMCEN.

Comme ailleurs une milice de 36 hommes est rattachée à celle de TLEMCEN.

L'école n'ayant été créée qu'en 1856, des garderies d'enfants furent organisées dont les surveillantes étaient rétribuées par la municipalité. En 1856, à l'inauguration de l'enceinte scolaire, il y avait déjà 32 élèves.

La population étant de 141 personnes en 1850 et retombe, six ans après, à 128.

La route d'Oran à Tlemcen passait par NEGRIER et la diligence y fut attaquée le 12 septembre 1856. L'Agha des BENI SNOUS fut assassiné et on pense que l'intrigue de ce drame fut montée par le capitaine DOINEAU, chef du Bureau Arabe de TLEMCEN. Condamné à mort, il est gracié par NAPOLEON III.

L'augmentation de la population obligea l'administration à agrandir le territoire du village qui passa de 1864 à 2168 hectares. On se préoccupa surtout de planter des arbres fruitiers : Oliviers, cerisiers, pommiers, poiriers, pruniers, pêcheurs et cognassiers. La bonne irrigation permettait, en effet, ces cultures arboricoles et l'humidité, ainsi créée, favorisa aussi la pousse des peupliers. On planta également de la vigne, les cultures maraîchères et de légumineuses furent très exploitées.



L'eau abondante favorisait toutes ces cultures et plus tard des essais furent tentés concernant le coton ou le mûrier ; l'expérience n'a pas été concluante. Comme dans toute la région, le travail des pionniers est remarquable. Ils travaillent d'arrache-pied à ce qui leur permettra de gagner leur pain, mais ils durent faire face aux intempéries et aux invasions de criquets comme en 1884.

En 1887 la superficie du village est de 2 568 hectares ; sa population s'élève à 175 habitants dont 169 Français et 6 étrangers. En 1930, 306 habitants résident sur la commune.

NEGRIER, au centre-nord de la banlieue tlemcennienne, était bien placé pour recevoir les marcs de raisin et créer sa propre distillerie, appartenant à Paul TESTUT.

Bien entendu, la vie locale est pauvre en activités de loisirs et d'enseignement en raison de la proximité de TLEMCEN où les collégiens doivent se rendre pour y poursuivre leurs études secondaires.



Mairie TLEMCEN



Tour de Mansourah

et la

Département :

Le département de TLEMCEN fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962, avec pour code 9M.

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, TLEMCEN fut une sous-préfecture du département d'Oran jusqu'au 28 juin 1956, date à laquelle ledit département fut divisé en quatre parties, afin de répondre à l'accroissement important de la population au cours des années écoulées.

L'ancien département d'Oran fut dissous le 20 mai 1957 et ses quatre parties furent transformées en départements. Le département de TLEMCEN fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 8 100 km² sur laquelle résidaient 371 956 habitants et possédait quatre sous-préfectures, BENI SAF, MARNIA, NEMOURS et SEBDOU.

NEGRIER dépendait de l'arrondissement et de la commune de TLEMCEN ; au total il y avait 13 localités : AÏN FEZZA – AÏN EL HOUTZ – AÏN TALLOUT – BENI MESTER – BENI OUAZAN – CHOULY – EUGENE ETIENNE (HENNAYA) – LAMORICIERE – LES ABDELLYS – PONT DE L'ISSER – TLEMCEN (comprenant NEGRIER) – TURENNE - ZENATA

Le culte

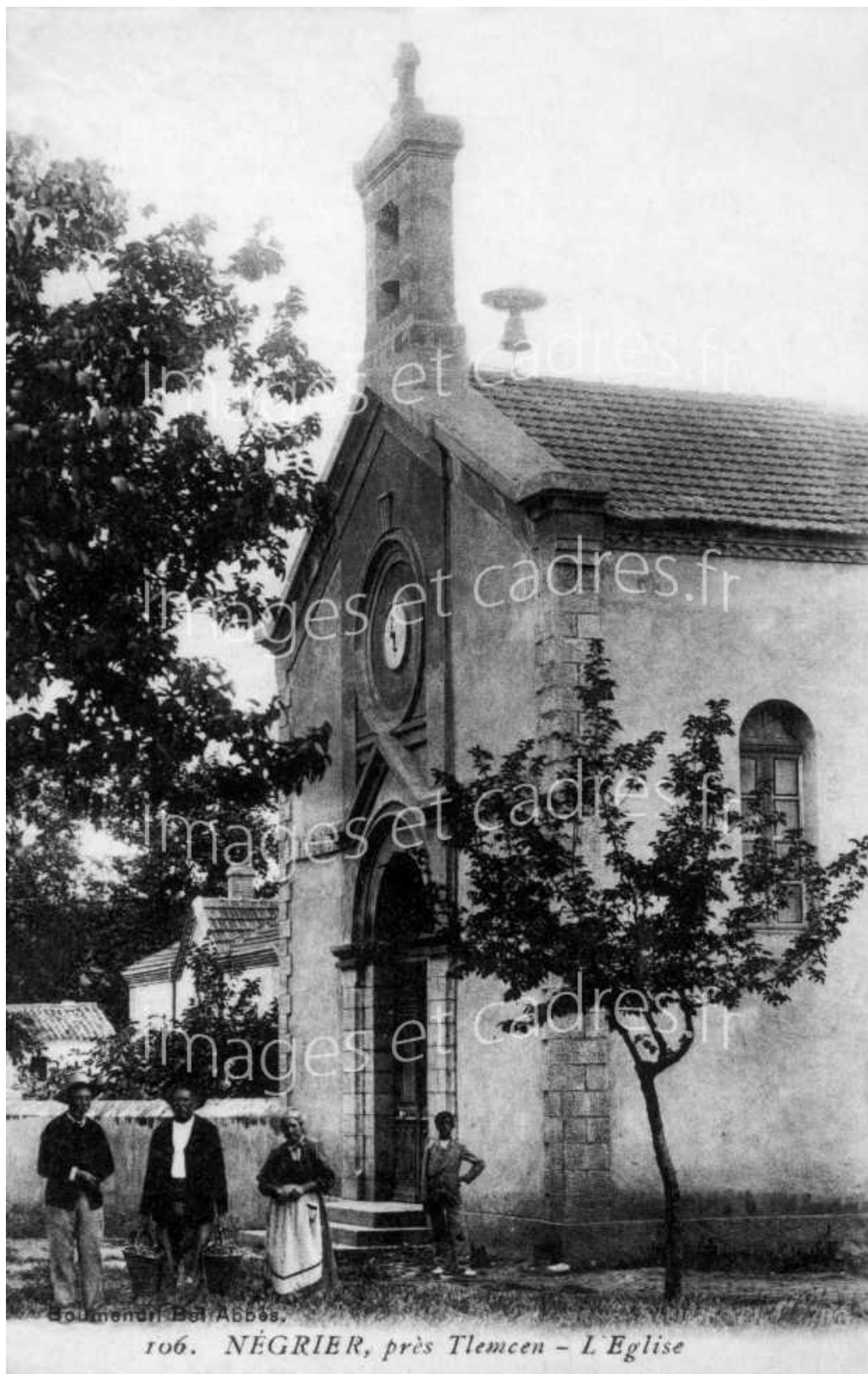
Le service religieux de NEGRIER est tout d'abord assuré par le curé de BREA. Et il faut à cet effet trouver un local pour le culte. Une première maison est louée à GATINOIS le 1^{er} janvier 1856, puis en 1858 à la famille SERES. On construit, presque 50 ans après, une église et le chanoine BREVET, curé de TLEMCEN, vient la bénir le 20 septembre

1900. La patronne de la paroisse est Sainte PHILOMENE. Pour quelles raisons est-elle choisie comme protectrice de NEGRIER ?

Sans doute à cause de la dévotion que lui vouait le saint Curé d'ARS qui avait béni le chanoine BREVET, dans sa jeunesse, natif d'un village voisin d'ARS.

En 1921, monseigneur DURAND, de passage à NEGRIER, promet un prêtre qui logera sur place. L'abbé GOUZE, vicaire à TLEMCEN, arrive, en....1936, car depuis 1910, les curés de BREA, HENNAYA (Eugène ETIENNE) ou TLEMCEN assuraient le service.

La Paroisse



Les archives du diocèse nous donnent cependant une liste de curés résidents à partir de 1860 : MM. BIAU (1860-1869), CARAMAN (1869-1873), COMBRICHON (1873-1874), DESTREZ (1874-1876), CHAPUIS (1876-1877), AGOSTINI (1877-1883), DOUMENS (1883-1888), MILLISCHER (1888-1889), MAZAL (1889-1893), ROBIN (1893-1896), DECUGIS (1896-1899), SAVY (1899-1901), MEDAILLON (1901-1902), SAINT-GENEZ (1902-1909),



L'abbé GOUZE a fait construire une grotte dédiée à Notre-Dame de LOURDES, entre le presbytère et l'église, où résidait à cette époque le curé desservant des trois villages précités et du domaine de LISMARA. Il sera le dernier curé résident jusqu'en 1848.

Monument aux Morts

Aucun relevé trouvé concernant cette commune.

Néanmoins une pensée toute particulière concernant le Lieutenant BOEGLI Rodolphe, commandant la S.A.S et assassiné le 15 novembre 1957 à NEGRIER. 

Comment omettre également le calvaire qu'a subi, le 29 mars 1956, le Docteur FEIGNON Maurice, de la SAS de Sidi Djellali (Tlemcen). Torturé à mort, brûlé au fer rouge et au liquide bouillant avant d'être égorgé par des tueurs du F.LN.- Mort pour la France - Docteur en Médecine, ancien interne de l'hôpital du Havre (76) – 

NDLR : Les sections administratives spécialisées (S.A.S) étaient chargées de "pacifier" un secteur et de promouvoir l'« Algérie française » durant la guerre d'Algérie en servant d'assistance scolaire, sociale et médicale envers les populations rurales musulmanes afin de les gagner à la cause de la France.

[http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/html/fr/resultregi.php?nunit=9999&tunit=S.A.S.+\(Section\)](http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/html/fr/resultregi.php?nunit=9999&tunit=S.A.S.+(Section))

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

ET si vous souhaitez en savoir plus sur NEGRIER, cliquez SVP au choix, sur l'un de ces liens :

<http://www.youtube.com/watch?v=VWtHerhpEZY>

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

<http://wikimapia.org/9353968/fr/H%C3%B4tel-de-ville-A-P-C-de-Chetouane>

<http://www.urbamag.net/document.php?id=250>

<http://www.tlemcen-dz.com/ville/>

2/ François de NEGRIER

François-Marie-Casimir de NEGRIER est né le 27 avril 1788 au Mans (Sarthe) et tué le 25 juin 1848 à Paris ; c'est un général français. Il participa aux guerres du Premier Empire et à la conquête de l'Algérie par la France et fut tué durant les journées de Juin 1848.

Son père, le capitaine de vaisseau François Gabriel de NEGRIER, fuit la France sous la Terreur et se réfugia à Lisbonne. Il avait 12 ans lorsque le général Lannes le prit sous sa protection et l'emmena avec lui dans son ambassade au Portugal. Lannes le confia ensuite aux soins de son aide-de-camp Subervie, qui le ramena en France et surveilla son éducation. Destiné au métier des armes par son illustre protecteur, les succès de la campagne d'Austerlitz enflammèrent tellement le jeune cœur de NEGRIER que, abandonnant le lycée et ses études, il entra comme simple soldat dans le 2^e d'infanterie légère en septembre 1806, et rejoignit immédiatement les bataillons de guerre à la 2^e division du 8^e corps de la grande armée. Il assista au siège de Hamelin en octobre et y fut nommé caporal le 24 novembre.



Dans la campagne suivante, au siège de Dantzig, avec le 10^e corps, Négrier se trouva, le 20 mars 1807, au passage de l'île de Noyat, opération dont le but était de couper les communications de la place avec la mer, et dont le succès valut six décorations aux soldats qui s'y étaient le plus distingués. Il était également à la bataille du 4 avril, où sa compagnie repoussa de la presqu'île de Pilau une colonne prussienne qui fut contrainte de se jeter en désordre dans les bateaux pêcheurs en abandonnant trois-cents prisonniers. Le 17, sa compagnie contribua encore à repousser dans la place une colonne de Russes et de Prussiens qui laissa cinq-cents hommes sur le terrain.

Après la capitulation de Dantzig, le 2^e Léger étant passé au 2^e corps, NEGRIER, qui avait été fait sergent le 1^{er} juin, se trouva le 14 à la bataille de Friedland, où un éclat d'obus l'atteignit au-dessus de l'œil gauche, au moment où, formé en carré, son régiment essayait, l'arme au bras, tout le feu de la droite et du centre de l'armée russe.

Après la paix de Tilsitt, NEGRIER à qui sa blessure avait mérité l'épaulette d'adjudant-sous-officier le 24 juin, rentra en France et reçut le 1^{er} septembre la décoration de la Légion d'honneur. Il n'avait alors que dix-neuf ans et comptait déjà deux campagnes en moins d'une année de service.

Du camp de Rennes il passa en Espagne, fut nommé sous-lieutenant le 7 juillet 1808 et lieutenant le 13 novembre ; il combattit, le 10 décembre, à la bataille de Gamonal qui ouvrit aux français les portes de Burgos, et le 11, à la reconnaissance de San Vicente de la Barquera, dans les Asturies. Dans cette affaire, où 10 000 Espagnols furent battus et chassés par un bataillon du 2^e Léger, fort de 1 200 hommes, on s'était emparé d'un petit bâtiment chargé de montres. Le général Michel Silvestre Brayer les fit distribuer aux militaires, aux officiers et aux soldats. NEGRIER se trouva du nombre des récompensés.

Dans la campagne de 1809, il se trouva à la bataille de Cacabelos le 3 janvier, à celles de Lugo, d'Elviña et de La Corogne qui décidèrent la retraite du général anglais Moore. Au Portugal, avec le maréchal Soult, il assista à la bataille de Monterey, le 5 mars, puis à la retraite de l'armée française devant les armées combinées de sir Arthur Wellesley et du maréchal Beresford.

Le 27 septembre 1810, NEGRIER reçut, à la bataille de Buçaco un coup de feu à la tête, au moment où les généraux Merle, Foy et Graindorge, un fusil à la main, combattant comme les soldats, faisaient de vains efforts pour maintenir leurs troupes sur la serra de Alcoba.

Nommé capitaine le 31 juillet 1811, il assista l'arme au bras à la bataille de Fuentes de Oñoro, se trouva en 1812 au siège de Castro et à la bataille des Arapyles, qui fut le signal des revers français dans la Péninsule ibérique. En mai 1813, il suivit le mouvement de retraite de l'armée de Portugal sur l'Èbre. Blessé d'un coup de feu à la tête le 21 juin, à la bataille de Vitoria en défendant le pont de l'Ariago et le village d'Abechucho, il conserva néanmoins assez de force pour rester à son poste et se trouva, le 31 août, à la bataille de San Marcial, où il eut le bras droit traversé par une balle.

À l'ouverture de la campagne de 1814, il fut élu chef de bataillon le 4 octobre 1813 et assista aux batailles de Brienne, de La Rothière, de Champaubert et de Vauchamps. Après l'occupation de Méry-sur-Seine par le général Boyer, le 23 février, le corps du feld-maréchal autrichien Schwarzenberg avait mis le feu à la ville, espérant que l'incendie arrêterait les troupes françaises, mais le commandant NEGRIER, à la tête du 2^e de Ligne, s'élança au milieu des flammes, traversant le pont au pas de charge au milieu d'un feu si ardent que quelques gibernes s'enflammèrent et sautèrent. Cet acte héroïque permit aux troupes françaises de rentrer à Troyes avec Napoléon 1^{er} le 25.

Il suivit Napoléon dans sa marche sur Soissons, et dans la nuit qui précéda la bataille de Craonne, il surprit, avec cinq-cents hommes, les Russes dans leur bivouac, en tua un grand nombre et rejeta les autres au-delà du village. Napoléon, témoin de ce beau fait d'armes, le nomma officier de la Légion d'Honneur le 13 mars et accorda vingt-cinq décorations à son bataillon. C'était la dernière fois qu'il participait à cette lutte.

La Restauration le conserva en activité. Après le 20 mars, il fit partie, avec le 2^e léger, de la division Reille, 2^e Corps, et se trouva engagé le 15 juin en avant de Thuin contre un corps prussien de 890 hommes qu'il chassa devant lui jusqu'au-delà du pont de Marchiennes. Dans la journée du 16, il combattit aux Quatre-Bras. Le 18, il fit partie de l'attaque du bois et du château de Hougoumont, où il eut la jambe droite traversée par un coup de feu.

À la Seconde Restauration, il échappa encore au licenciement, grâce à sa grande réputation de courage et de talent. De 1816 à 1829, il fut successivement employé dans les grades de major, de lieutenant-colonel et de colonel dans la légion de Lot-et-Garonne, les 54^e et 16^e Régiments de Ligne, et il reçut la croix de Saint-Louis le 17 août 1822.

Promu au grade de colonel le 22 août 1830 et mis à la tête du 54^e de Ligne, il obtint la croix de commandeur de la Légion d'Honneur le 18 avril 1834, fut compris dans la promotion des maréchaux de camp le 22 novembre 1836 ; il prit le commandement de la subdivision du Pas-de-Calais, le 8 décembre.

Conquête de l'Algérie

Appelé en mars 1837 à la tête d'une brigade d'infanterie dans la division d'Alger, il séjourna au camp d'observation de Boufarik durant le mois de juin, et remplaça le gouverneur général dans la province d'Alger pendant la seconde expédition de Constantine.



BOUFARIK

À la fin de novembre, le maréchal Valée lui confia le commandement de Constantine et de ses dépendances, et en août 1838, il fut chargé de compléter la reconnaissance du chemin de Constantine à Stora. Sa marche hardie dans une contrée où les Turcs n'osaient pas s'aventurer étonna les Kabyles. Dès lors, commença, sous sa direction, l'exécution de cette voie militaire, longue de 22 lieues, qui conduit en trois jours de marche de Constantine à la mer.

Vers le même temps, le commandant de Mjez Amar ayant été arrêté par les Haraktas, dans une reconnaissance, le général **NEGRIER** marcha pour les punir mais, à l'apparition de ses troupes, cette tribu demanda l'aman et se soumit à la réparation qu'il exigea d'elle, puis comme l'ex-bey El-Hadj-Ahmed s'approchait de Constantine qu'il espérait surprendre, le général se porta au-devant de lui et le contraignit à reculer sans combat.

Rappelé en France en juillet 1838, le général **NEGRIER** prit le commandement du département du Nord. En janvier 1839, on lui confia celui de la 2^e brigade, 3^e division, rassemblée sur cette partie de la frontière, et il rentra dans sa subdivision au licenciement des corps d'observation le 25 mai. Vers la fin de juin, il eut le commandement de la 4^e division d'infanterie à Paris, fut employé au camp de Fontainebleau en 1839 et 1840, alla en mission à Heilbronn pour assister aux manœuvres des troupes du 8^e corps de la confédération germanique. Envoyé de nouveau en Algérie à la fin de janvier 1841, il reprit le commandement supérieur de la province de Constantine.

Abd el-Kader avait conservé du côté de Msilah, au sud-ouest de Sétif, un reste d'influence qu'il importait de détruire. À cet effet, le général **NEGRIER** se rendit à Msilah, en mai, à la tête d'une forte colonne. Il y fit reconnaître l'autorité d'El Mokrani, calife, par un grand nombre de tribus qui vinrent faire leur soumission et pourvut aux dispositions nécessaires pour neutraliser le califat d'Abd-el-Kader.

Créé lieutenant-général le 18 décembre 1841, il ouvrit la campagne de 1842, en repoussant, en janvier, une attaque dirigée contre Msilah par Ben Omar, calife de l'Émir. Le 31 mai, il prit possession de Tébessa, situé à 35 lieues Sud-est de Constantine, et après avoir donné dans cette ancienne colonie romaine l'investiture, au nom de la France, à des autorités indigènes, il revint à Constantine en dissipant les rassemblements qui voulaient lui disputer le passage.



CONSTANTINE

Rentré en France le 21 janvier 1843, le général **NEGRIER** commanda successivement les 13^e et 16^e divisions militaires, à Rennes et à Lille, fut nommé inspecteur général d'infanterie en 1845 et 1846, et reçut la croix de grand-officier le 22 avril 1847. Au mois de mai 1848 le gouvernement provisoire lui conserva le commandement de la nouvelle 2^e division, et il vint à la même époque siéger à l'Assemblée nationale en qualité de représentant du département du Nord.

Les journées de juin 1848

Dès ses premières réunions, l'Assemblée pressentant les dangers qu'elle aurait à courir, lui avait confié les fonctions de questeur. Dans la matinée du 23 juin, vers midi, il avait successivement passé en revue, sur la place de la Concorde, les 4^e, 19^e et 22^e bataillons de garde mobile qui étaient partis pleins d'enthousiasme pour le Petit-Pont, la rue Saint-Séverin et la rue Saint-Jacques, sous la conduite des généraux Duvivier et Bedeau. Deux mille hommes fournis par les 10^e et 11^e légions de la garde nationale restèrent sous ses ordres, bivouaqués sur la place du Palais jusqu'au lendemain 24 ; mais le 25, voyant la lutte se prolonger et n'écoulant que son ardeur, il monta à cheval à une heure de l'après-midi, serra une dernière fois la main du président de l'Assemblée nationale, et partit avec une colonne composée de six compagnies du 28^e régiment de ligne, de deux compagnies du 69^e et du 4^e de la garde mobile qu'il conduisit d'abord sur la place de l'Hôtel-de-Ville et qu'il porta ensuite en suivant les quais vers le Grenier d'abondance d'où partait le feu des insurgés embusqués dans les décombres et dans les jardins environnants. Il avait déjà parcouru le boulevard Bourdon dans toute sa longueur et renversé les nombreux obstacles qui s'opposaient à sa marche, lorsque, arrivé à la barricade parallèle à la rue Beautreillis, il fut atteint d'un coup de feu et tomba expirant dans les bras d'un sous-officier du 69^e. Il était sept heures et demie du soir. Sa mort, loin d'intimider les soldats, excita leur ardeur, et d'un dernier élan ils franchirent les barricades qui les séparaient encore de la colonne de Juillet.

Paris a voulu conserver son cœur et en a confié la garde aux soldats français invalides. Lille a réclamé son corps qu'une députation lui a porté solennellement. Enfin son jeune fils, soldat au 7^e régiment de ligne, a été nommé sous-lieutenant, et sa veuve, indépendamment de la pension de retraite à laquelle lui donne droit la législation, obtint, à titre de récompense nationale, une seconde pension de 3 000 francs, réversible sur chacun de ses deux enfants.

NEGRIER fut remplacé, dans ses fonctions de questeur par le général **LEBRETON**, représentant d'Eure-et-Loir.



Vue panoramique de la ville de Bône

3/ La révolution algérienne - Episode 3 – et FIN (Auteur R LETOURNEAU- Année 1968)

-Episode 1 = INFO 481

-Episode 2 = INFO 482

...Par diverses mesures, et notamment des mesures judiciaires et fiscales, le gouvernement algérien a cherché à déposséder ce qu'il y avait en Algérie de bourgeoisie ; il a d'autre part fait appel aux particuliers en créant un fonds national de solidarité

alimenté par des dons. Enfin on parle depuis l'indépendance d'une réforme agraire qui n'a pas encore vu le jour. Tout cela se situe dans la meilleure tradition révolutionnaire.

-EPISODE 3

Les relations internationales esquissées pendant la guerre avec les pays du Tiers monde, ont été maintenues et renforcées naturellement l'indépendance. CHINE populaire, URSS, YOUgoslavie, CUBA, La République Arabe Unie, la GUINEE, le GHANA et la plupart des pays qui se considèrent comme déshérités, sont restés en relations suivies et souvent amicales avec l'Algérie qui, après comme avant l'éviction de BEN BELLA, conserve un grand prestige révolutionnaire, où l'affectivité et les mesures spectaculaires tiennent peut-être la première place.

On est en droit de conclure de tout cela que l'Algérie depuis le 1^{er} novembre 1954, a réellement menée une action révolutionnaire, au sens occidental du mot. Il n'est pas niable que, même si les transformations souhaitaient par les dirigeants et, d'une façon plus confuse, par la masse, ne sont pas encore toutes effectuées, loin de là, la société algérienne a dès maintenant subi des bouleversements essentiels et probablement irréversibles. Non seulement les structures héritées du régime français ont été détruites ou profondément modifiées, mais les legs d'un passé plus lointain a, lui aussi, sombré dans la tourmente, au moins partiellement.

L'un des traits frappants est la laïcisation de l'Etat algérien. Non pas que le nouveau régime attaque l'Islam, mais, qu'il s'agisse de constitution ou de congrès, la religion musulmane joue en Algérie un rôle très effacé, presque plus effacée que la République tunisienne de BOURGUIBA. Il s'agit peut-être d'un phénomène temporaire, mais il est frappant. La Révolution algérienne s'est servie de l'Islam et lui porte révérence, mais n'a guère été inspirée par lui : l'inspiration marxiste est au contraire très visible, au moins jusqu'à la disparition de BEN BELLA.

Il est peut-être trop tôt encore pour parler des transformations de la famille algérienne. Frantz FANON se disait sûr que la femme algérienne avait été libérée par la révolution ; cela n'est pas évident, au moins pour le moment. Il est probable que, dans ce domaine, l'instruction aura des conséquences plus profondes et plus durables que la révolution même. On peut dire toutefois que la famille patriarcale d'antan qui subsistait vaille que vaille sous le régime français a été sérieusement ébranlé par les événements.



Frantz FANON (1925/1961) – Cliquez SVP sur ce lien : http://fr.wikipedia.org/wiki/Frantz_Fanon

Ce qui est sûr, c'est que la bourgeoisie d'autrefois, la bourgeoisie d'affaires, celle des professions libérales et de la fonction publique, et la modeste bourgeoisie des employés, des petits commerçants et des petits fonctionnaires, a été durement rabotée par la révolution. Les dirigeants en place, de petite origine, comme il a été dit plus haut, ont manifesté une volonté tenace de nivellement social, n'admettant qu'une élévation d'ensemble de la société algérienne.

Quant aux anciens groupes ethniques, ils avaient été durement concassés par les Turcs d'abord, par les Français ensuite. Qu'en restera-t-il lorsque la situation se stabilisera ? Il ne faut pas oublier, toutefois, que le groupe kabyle a donné des signes évidents de vitalité depuis l'indépendance. Il serait donc imprudent d'affirmer, trop catégoriquement que le problème des groupes ethniques ne se pose plus et que la nation algérienne une et indivisible est désormais en place pour toujours.

Il n'est pas non plus possible d'émettre un jugement définitif sur l'économie algérienne. Présentement, elle se décolonise au milieu de toute sorte de difficultés. Elle a pris une direction socialisante qui, pour l'instant, demeure ; l'agriculture doit notamment changer de visage avec la réforme agraire. Mais les transformations envisagées et déjà amorcées ne pourront être que lentes ; du fait des circonstances elles seront soumises à toutes sortes de vicissitudes, si bien qu'il est présomptueux de prédire à quoi tout cela aboutira, à quelque chose de très différent en tout cas du système français.

Il ne serait pas plus prudent de faire des prévisions en ce qui concerne la vie de l'esprit. Arabisation, retour à soi-même, reconquête de sa propre personnalité ; voilà des idées sans cesse agitées par les intellectuels algériens et par les jeunes. Mais les algériens s'aperçoivent de plus en plus qu'il n'est pas facile de se dépouiller d'une personnalité culturelle étrangère, fut-elle factice et imposée du dehors, parce qu'elle a pénétré intimement les intelligences et que les circonstances favorisent sa persistance, qu'il s'agisse de la coopération, des échanges économiques ou de l'Afrique francophone. Les évolutions seront lentes et la révolution culturelle devra marcher à pas comptés sous peine de soubresauts.

Quant au régime politique, c'est probablement ce qu'il y a de plus instable dans l'Algérie d'aujourd'hui. BEN BELLA et son équipe ont essayé d'imposer une formule qui reposait sur la base fallacieuse d'un parti à créer. Le colonel BOUMEDIENE a suspendu l'Assemblée nationale et gouverne avec l'appui ou sous le contrôle d'un Conseil national de la Révolution algérienne qui n'existe que grâce à l'approbation de ce que l'on appelle l'armée, c'est-à-dire d'un groupe d'officiers dont on ignore l'importance exacte, mais qui, jusqu'à maintenant, tient les troupes en main et dispose d'un matériel largement suffisant pour faire régner l'ordre dans ce pays. Comme le précédent régime, celui-ci bénéficie de la passivité de la population algérienne, de ce que la Révolution algérienne est le fait d'un petit nombre de meneurs qui ont réussi à remuer des foules pendant la lutte nationale, mais sont parvenus, depuis l'indépendance, à bercer ces foules d'espoirs, de slogans et de manifestations formelles, peut-être parce qu'elles ne demandent qu'à se laisser bercer.



Houari BOMEDIENE (1932/1978) - Cliquez SVP sur ce lien : http://fr.wikipedia.org/wiki/Houari_Boumedi%C3%A9ne

Certes, on est bien loin de la révolution ethnique du temps Almohades. La révolution algérienne de notre temps a pris le caractère brutal, social, politique, totalitaire que nous considérons comme l'essentiel du concept de révolution. Il est vraisemblable qu'elle aura marqué profondément l'Algérie, tant elle paraît radicale à ceux qui l'observent aujourd'hui. Il ne faut pas oublier pourtant que le territoire algérien a connu, dans le passé d'autres bouleversements de toutes sortes et que les sociétés qui y vivaient sont toujours jusqu'ici revenues, plus ou moins, à une sorte de *statu quo* ancestral, fait de minuscules tensions, de minuscules alliances, d'équilibres précaires. Est-il sûr que les bouleversements subis ces dernières années aient définitivement effacé tout cela et que la société algérienne n'ait vraiment plus d'autre issue que de se renouveler de fond en comble ?



4/ Les Supplétifs dans l'Armée Françaises pendant la guerre d'Algérie (Auteur C.R. AGERON)

-**Episode 1** = Les Mokhzanis, les SAS et les GMS (INFO 481)

-**Episode 2** = Les Harkis (INFO 482)

-**EPISODE 3** = **Autres catégories : les UT et les UR, les GAD**

Instituées en 1956, les Unités Territoriales (UT) n'apparurent qu'au début de 1957. Elles étaient composées essentiellement de territoriaux européens de moins de 45 ans, qu'on pouvait convoquer pour une période limitée, un mois par an le plus

souvent. Des musulmans y furent incorporés à partir de 1958 : 3 700 à la fin de l'année sur 66 500 territoriaux et 7 300 fin 1959.



Colonel Jean Robert THOMAZO (1904/1973)

<http://encyclopedie-afn.org/THOMAZO>



Général Jean OLIE (1904/2003)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Oli%C3%A9

Selon le général OLIE, « *l'accroissement du nombre de territoriaux musulmans souhaitable pour des raisons politiques se heurtait au mauvais vouloir des Européens* ». Certaines UT, qui étaient amalgamées à des unités d'active, devinrent après la dissolution générale de toutes les unités territoriales, le 23 février 1960, des unités de réserve servant à plein temps : les UR. On leur adjoignit cette fois des supplétifs musulmans permanents qui reçurent un nom arabe 'assas (gardiens). Ce recours à des réservistes territoriaux bien rémunérés (sur le budget militaire) ne prit cependant aucune ampleur. Au contraire, le nombre des territoriaux musulmans mobilisés tomba à 620 fin 1960. On prévoyait, il est vrai, 1 600 hommes dans les UR en 1961 et 3450 assés. Il semble qu'on atteignit à peine plus de 4 000 pour les deux groupes à la fin de 1961. Les unités de réservistes étaient seulement chargées d'escorter des convois dans des besognes de gardes chantiers. Inutiles sur le plan militaire, les UR et les assés répondaient comme les GAD (Groupe d'autodéfense) à un dessein politique.

Enfin on considérait comme une cinquième catégorie de supplétifs les Groupes d'autodéfense dits GAD. Officiellement, on affirmait que certains villages pour se mettre à l'abri des exactions rebelles auraient constitué, volontairement mais avec l'aide de l'armée française des milices ou des groupes d' « autodéfense ».

On ne les voit apparaître dans la correspondance et la comptabilité française que fin 1956. Dès janvier 1957, 141 groupes comprenant 3 502 villageois étaient en principe chargés de la sécurité de leurs douars ou de leurs mechtas : l'armée française leur confiait un petit nombre d'armes, essentiellement des fusils de chasse. Ils devaient surtout renseigner les militaires français sur les mouvements des « *bandes rebelles* ». En principe, les membres choisis pour faire partie des GAD n'étaient pas tous armés, ou bien, l'étant à tour de rôle, ils n'étaient pas considérés comme des supplétifs militarisés et n'étaient pas, au début du moins, rémunérés. Ils étaient seulement récompensés par des priorités d'embauche. On affecta pourtant de les comptabiliser parmi les « combattants civils des forces de l'ordre ».

Les officiers français reçurent l'ordre de multiplier les Groupes d'autodéfense. On en recensait 287 fin 1957, 814 fin 1958, 1 372 fin 1959, 2030 fin 1960. Officiellement, étaient distingués les effectifs totaux et les effectifs armés, ces derniers étant de l'ordre de la moitié. On notait, par exemple, qu'au 1^{er} novembre 1960, les GAD rassemblaient 62 000 Musulmans dont 28 000 étaient armés. Mais il arrivait aussi qu'à des fins de propagande seuls fussent présentés les chiffres d'effectifs totaux. Ce qui explique peut-être que le Premier ministre Michel DEBRE ait pu affirmer dans une Directive du 2 avril 1960 que « *le développement des groupes d'autodéfense avait restitué aux Algériens la responsabilité de leur propre sécurité* ».



Michel DEBRE (1912/1996) - Cliquez SVP sur ce lien : http://fr.wikipedia.org/wiki/Michel_Debr%C3%A9

En 1960, le général CHALLE invita par circulaire les chefs de groupe d'autodéfense à une action militaire offensive : « *la victoire est pour nous, mais le succès définitif ne saurait être rapidement obtenu que si dès maintenant vous frappez vite et fort en devançant les attaques de l'ennemi et en le prenant à ses propres pièges* ». Or les 47 634 gardes décomptés en avril 1960 ne disposaient que de 24 665 armes dont 10 416 fusils de chasse et n'étaient pas des combattants très efficaces. L'état-major les créditaient de 10 rebelles tués en un an (1959-1960) et eux-mêmes avaient perdu à la fin de 1961, 41 tués, 30 disparus et 156 déserteurs. En 1961, devant la multiplication des vols d'armes, on retira leurs fusils de guerre à de nombreux GAD et on procéda à la dissolution des groupes « suspects ». Le nombre de villages dotés d'autodéfense tomba de 2 065 au 4^{ème} trimestre 1960 à 1 140 au 4^e trimestre 1961.

Cependant que le nombre des armes à la disposition des GAD passait de 28700 au 1^{er} trimestre 1961 à 15200 au 4^e trimestre.

En réalité, les groupes d'autodéfense, très vite noyautés par des éléments FLN, n'avaient que peu de justification militaire. Plusieurs officiers, tel le général MASSU en 1959, dénonçaient même « *les trahisons larvées des groupes d'autodéfense, leur apathie douteuse en face des rebelles quand ils ne leur fournissent pas munitions ou ravitaillement* ». Certains villageois déclaraient même ouvertement : « *Nous avons accepté les armes à contrecœur et par crainte des représailles de la part des forces de l'ordre. Mais nous ne les utiliserons pas contre nos frères combattants* ». Beaucoup de GAD, notait un officier, ne

tiennent que parce qu'ils sont protégés par une garnison proche. En principe, une équipe française dite de contact militaire devait vivre au milieu des GAD et devait chaque soir discuter avec l'assemblée du village pour tenter de les convaincre.

Il ne s'agissait donc pas avec les GAD de renforcer les effectifs, mais bien de « *prendre en main la population* », selon les objectifs avoués de la « *guerre révolutionnaire* ». Le général CHALLE, convaincu par la note du colonel GARDES du 7 septembre 1959 qu'il reprit à son compte, s'en expliqua clairement dans son exposé à l'état-major interarmées du 26 octobre 1959. En développant les autodéfenses et les UT, il entendait travailler à la création d'un « *parti de la France* » opposable au « *parti de l'indépendance* » : « *J'ai fait monter une fédération des UT et des autodéfenses... Par ce moyen nous arriverons à la structuration des populations* ». Il suffisait, précisait-il d'organiser dans chaque autodéfense « *une ORA (organisation-enseignements-action) qui sera notre OPA (l'Organisation politico-administrative du FLN)* ». Le général CHALLE pensait enfin devoir donner à tous les Musulmans qu'on enrôlerait ainsi « *une mentalité de résistants et non pas une mentalité de collaborateurs, comme c'est vrai encore dans beaucoup de cas aujourd'hui* ».



Général Maurice CHALLE (1905/1979) - Cliquez SVP sur ce lien : http://fr.wikipedia.org/wiki/Maurice_Challe

La conclusion pratique, choquante pour ceux qui respectent la résistance Française, fut l'ouverture de centres de formation des autodéfenses (CFAD) où l'on endoctrina les chefs d'autodéfenses, leurs adjoints et des volontaires. Tous ceux qui avaient suivi ces stages (20.000 en avril 1960) étaient désormais rémunérés. Par ailleurs tous les membres désignés des GAD reçurent « *à titre gratuit* » des bonnets de police de drap kaki et des insignes d'autodéfense dont le port était obligatoire.



A suivre : Quels étaient les effectifs totaux de ces forces supplétives autochtones....

5/ Infographie : l'assassinat des moines de Tibhirine vu selon les différents protagonistes



Les moines de Tibhirine en 1994 devant leur monastère à Médéa, à 90 kilomètres au sud d'Alger. © AFP

Deux juges d'instruction français sont actuellement en Algérie pour autopsier les têtes des moines de Tibhirine. En attendant les résultats de leur enquête, "Jeune Afrique" vous propose de découvrir, en infographie, les témoignages des différents protagonistes sur ce drame jamais élucidé.

NDLR : Synthèse intéressante (en passant la souris sur le pictogramme du personnage choisi vous aurez un condensé des déclarations d'alors). Je vous invite à visionner en cliquant sur ce lien :

<http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20141016153811/algerie-france-justice-securite-algerie-france-infographie-l-assassinat-des-moines-de-tibhirine-vu-selon-les-differents-protagonistes.html>

6/ L'ambassadeur de France en Algérie l'a affirmé (Source Mr P. ANGLADE)

“Nous atteindrons les 300 000 visas délivrés cette année”



Dans un entretien accordé à l'APS, l'ambassadeur de France en Algérie, Bernard Émié, a abordé plusieurs dossiers : les visas, la coopération, l'usine Renault, le sommet Sellal-Valls prévu en décembre, la lutte antiterroriste, ainsi le dialogue intermalien abrité par Alger.

“Le nombre de visas a connu une croissance significative avec 210 000 délivrés en 2013. Cette hausse va se poursuivre en 2014 avec probablement plus de 300 000 visas délivrés. 75% des demandes reçoivent une réponse positive dans les trois consulats généraux français en Algérie”, a déclaré, hier, dans un entretien à l'APS, Bernard Émié, ambassadeur de France en Algérie.

Et d'ajouter qu'“à la demande de Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, nous accordons depuis un an un nombre croissant de visas de circulation, qui représentent, à présent, près de 50% du total des visas attribués, et qui permettent de se rendre régulièrement en France et dans l'espace Schengen, sur une période de plusieurs années sans être obligé de demander un nouveau visa”.

L'ambassadeur a également abordé le rythme de traitement des dossiers. “Pour faire face à l'augmentation très importante de la demande, qui atteint désormais 35% par an, des postes supplémentaires ont été créés au sein des consulats, ainsi qu'un effort portant sur les modes d'organisation et la simplification des procédures. Nous sommes ainsi passés, entre l'automne 2013 et le printemps 2014, pour le seul consulat général d'Alger, de 900 à 1 200 dossiers traités par jour. J'ai donné instruction pour que nous poursuivions, dans ce sens, avec un objectif de 1 500 dossiers traités par jour d'ici à la fin 2014. L'objectif est simple : permettre davantage d'échanges humains entre nos deux pays pour favoriser nos échanges économiques, culturels et touristiques”, a encore expliqué l'ambassadeur....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.liberte-algerie.com/actualite/nous-atteindrons-les-300-000-visas-delivres-cette-annee-l-ambassadeur-de-france-en-algerie-l-a-affirme-230255>

7/ INCIDENTS à la Frontière Algéro-Marocaine (Correspondant : Mr Charles JANIER)

http://www.elwatan.com/actualite/incident-a-la-frontiere-algero-marocaine-l-algerie-rejette-une-presentation-fallacieuse-des-faits-par-le-maroc-19-10-2014-274883_109.php

http://www.atlasinfo.fr/Alger-nie-avoir-tire-et-blesse-gravement-un-Marocain-a-la-frontiere-entre-le-deux-pays_a56298.html

Voici ce j'ai découvert ce mois d'octobre 2014 sur la frontière entre l'Algérie et le Maroc.

Situation générale des relations entre l'Algérie et le Maroc depuis quarante ans : le différend sévère entre ces deux pays, hier frères, c'est l'affaire du Front POLISARIO (Frente Popular de Liberacion de Saguia el hamra y Rlo de Oro). L'ex Rio de Oro Espagnol, indépendant depuis 1975, est revendiqué par le Maroc comme faisant partie intégrante de son territoire national. L'Algérie s'y oppose et, pour avoir toute liberté d'exploitation sur cette vaste zone désertique ainsi que l'accès direct à l'Océan Atlantique, favorise sur ce territoire la création d'un état Sahraoui indépendant (320.000 habitants) dont elle arme les milices résistantes.

D'autre part, pratiquement depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962, la frontière entre l'Algérie et le Maroc est devenue une zone de contrebande quasi professionnalisée. On ne vit à OUJDA (Maroc) ou à TLEMENEN (Algérie) que grâce à la contrebande avec le pays voisin. L'Algérie accuse le Maroc de polluer sa jeunesse en faisant transiter des tonnes de hachich vers l'Est. Je confirme que le Maroc est un pays producteur de hachich, et ce en toute quiétude et illégalité. J'ai traversé dans le Rif des champs de hachich comme on traverse en Beauce des champs de blé.

Mais là n'est pas la raison essentielle qui a fini par rendre insupportable pour l'Algérie la contrebande entre son pays et le Maroc. Le véritable fléau pour l'Algérie porte sur le pétrole. Une fraction de la production de pétrole de l'Algérie est destinée à alimenter en carburant tout l'Ouest du pays. Mais une bonne partie de ce réservoir national fuit en contrebande vers le Maroc. Tout le monde est impliqué dans ce business fructueux, depuis le préfet (wali) à la tête du département (willaya) qui ferme les yeux sur ce trafic en contrepartie d'un copieux bakchich, jusqu'au dernier contrebandier dont c'est là l'unique source de revenu.

En conséquence, dans la ville de TLEMENEN, chef-lieu de l'Ouest algérien, qui compte 300.000 habitants, une seule station service est autorisée chaque jour à distribuer du carburant, à condition que ses citernes aient été approvisionnées. Et ce à tour de rôle jour après jour pour ne léser personne. Ça signifie que, pour faire le plein, vous devez rechercher quelle est la pompe autorisée puis y attendre votre tour dans une queue qui dure deux heures en moyenne.

Alors, pour mettre un terme à cette contrebande, il y a un an et demi l'Algérie a creusé un fossé (h'ofra) d'une profondeur de 4 mètres et large de 5 mètres, sur 350 km le long de sa frontière avec le Maroc, depuis la Mer Méditerranée au Nord jusqu'à la ville-oasis de FIGUIG au Sud.

Les résultats ne se sont pas fait attendre : le Maroc commence à être en rupture de stock de carburant. Il arrive qu'on ne puisse pas faire le plein à OUJDA, par exemple, pendant plus de 24 heures. Qui pis est, la pénurie de carburant au Maroc entraîne inexorablement une augmentation des prix. A titre d'exemple, il y a un an un litre de diesel coûtait 0,70 €. Aujourd'hui le diesel est vendu à 1,10 € le litre. Quand on sait que le coût et le niveau de vie au Maroc sont huit à dix fois plus bas qu'en France, on devine facilement les difficultés qu'ont les citoyens de ce pays à survivre.

La situation devient donc insupportable pour le Maroc aussi. Alors comment réagit-il ? Eh bien, par réaction, cet été 2014 le Maroc n'a rien trouvé de mieux que d'entreprendre la construction d'une barrière en grillage (silk) de trois mètres de haut, doublée par une rangée de barbelés, à cinq mètres face à la tranchée creusée par l'Algérie tout le long de la frontière commune, sur les 350 km depuis la Mer Méditerranée au Nord jusqu'à FUGUIG au Sud. Cette barrière est encore en cours de construction.

Inutile de vous dire que les citoyens des deux pays que sont l'Algérie et le Maroc, de plus en plus ulcérés par leurs conditions de vie, n'ont aujourd'hui qu'une obsession, celle de vivre mieux. Et où est-ce que l'on peut vivre mieux ? En France, pardi... Certains vieux de mon âge, que ce soit en Algérie ou au Maroc, m'ont avoué qu'ils regrettaient amèrement que la France ne revienne pas relever leur pays. « Du temps de la France (mnin kant França) on avait du travail, on était payé régulièrement, et pour l'Aïd on nous distribuait gratuitement un mouton par famille ainsi que de l'huile, de la farine et du sucre. Aujourd'hui plus rien de tout ça »...

8/ Eric ZEMMOUR

ERIC ZEMMOUR
LE SUICIDE
FRANÇAIS



Extrait : « ...Ils en firent un Ami des Arabes, sur la base du grand renversement d'alliances de 1967, lui qui aura bradé l'Algérie pour que son village ne devienne pas COLOMBEY-LES-DEUX-MOSQUEES ; et pourtant, en avalisant la massive immigration venue du Maghreb – alors même qu'en 1945, au sortir de la guerre, de GAULLE avait tenté en vain d'imposer une immigration venue du nord de l'Europe - , il n'avait fait que retarder de cinquante ans l'invasion qu'il craignait.

Mai 68 consacra la paradoxale revanche des partisans de l'Algérie Française contre la grande Zohra. L'histoire a retenu que de GAULLE avait dû chercher des alliés de ce côté de l'échiquier en pardonnant et amnistiant ses anciens ennemis de l'OAS. Mais sa défaite fut bien plus profonde. L'autre motif principal de son abandon de l'Algérie tenait dans ces 10 millions d'Arabes pauvres ; l'effort pour les mettre au niveau de la population française eût été colossal ; il eût entravé le développement économique de l'Hexagone ; à l'époque, les experts donnaient à de GAULLE l'exemple probant de la Hollande qui avait décollé depuis qu'elle s'était débarrassée du fardeau indonésien. De GAULLE choisit donc le progrès économique et social contre la grandeur impériale et la profondeur géostratégique ; la croissance contre la perspective caressée par un DEBRE d'une France de cent millions d'âmes ; les douces de la société de consommation à l'américaine contre les rigueurs d'une guérilla interminable – alors que contrairement à l'Indochine, l'armée française avait gagné la bataille d'Alger. Il préféra la jouissance hédoniste pour enterrer l'héroïsme chevaleresque ; le matérialisme consumériste à rebours d'une vision sacrificielle de l'existence, que lui avait rappelée l'armée, au nom de la geste gaulienne de 1940 : il y a des valeurs suprêmes au-dessus de tout. A l'opposé de tout ce qu'il était, au nom de ce qu'il pensait être l'intérêt supérieur de la France.

DE GAULLE ne se doutait pas que la manne pétrolière puis gazière, découverte par les ingénieurs français sauvegarderait une Algérie corrompue et mal gouvernée des abîmes de la clochardisation, et aurait assuré à la France un destin royal d'émirat pétrolier, comparable à ce qu'avait été le charbon pour l'Angleterre au 19^{ème} siècle. Il imaginait encore moins que les enfants de cette société de consommation, pétris de culture américaine et de haine de soi nationale, crieraient sous sa fenêtre " la chienlit c'est lui "..... ».

9/ DIVERS

-L'entretien avec le fleurissement de nos tombes aux cimetières de Bône, La Calle ou Guelma sera opéré comme les années précédentes par notre Ami HANECH Mounir. **L'annexe en PJ 2** est à votre disposition avec une date limite : le 26 octobre 2014.

-L'assemblée générale de la MAFA aura lieu le 21 novembre 2014 à 10 H 30 à la Maison du Maréchal JUIN – 29 avenue de Tübingen – à AIX EN PROVENCE (Bouches du Rhône). (**En PJ 3 et 4**) (Source Madame Colette DUCOS ADER)

-Journée Commémorative à RIEUMES (31370) des morts pour la France en Afrique du Nord le dimanche 7 décembre 2014 – **En PJ 5** le programme de cette manifestation. (Source Monsieur Gabriel DODO)

EPILOGUE CHETOUANE

Année 2008 = 47.600 habitants

CHETOUANE : Découverte d'un cratère de météorite

<http://www.algerie-monde.com/forums/sciences/7511-d%E9couverte-dun-crat%E8re-de-m%E9t%E9orite-pr%E8s-de-tlemcen-alq%E9rie.html>

Un cratère de vingt-cinq mètres de diamètre, dû vraisemblablement à l'impact d'une petite météorite, il y a des millions d'années, a été récemment découvert à Oujelida, **près de CHETOUANE** (5 km au Nord de Tlemcen).

Contrairement aux cratères d'impact de météorites sur les terres émergées, souvent très érodés, ce cratère de forme ovale est parfaitement conservé.

Selon M. Aneur Sidi Mohamed, amateur-chercheur dans le domaine astrophysique qui a eu le mérite de découvrir ce cratère sur notre planète, cette découverte dans la zone nord de Tlemcen pourrait indiquer qu'une pluie de météorites s'est abattue sur la région d'Oujelida, il y a plusieurs millions d'années.

Après avoir remarqué, un jour, des structures géologiques circulaires partiellement cachées sous terre, j'ai eu l'idée de contacter le Pr Belhai, ex-directeur de la science de la terre (Alger) et M. Bensalah de l'université de Tlemcen (sciences de la terre) qui ont utilisé ces données pour rechercher des traces d'astroblobes.

Rapidement, la découverte apparaît beaucoup plus importante que prévu : le site recèle des roches formées, il y a plus de trois milliards d'années, et qui pourraient encore contenir des débris de météorites dont la nature reste à déterminer», nous explique M. Aneur Sidi Mohamed qui précisera que les matériaux de ce cratère qui a la particularité de présenter une série de minéraux concentriques résultant vraisemblablement de la fragmentation de la météorite de petite taille au moment du choc, sont essentiellement composés de chondrites de type carbonné qui n'existent nullement sur notre planète.

Notre interlocuteur ajoutera que des chercheurs analysent actuellement des prélèvements provenant du site géologique d'Oujelida. A noter que les météorites sont des pierres d'origine extraterrestres qui sont tombées à la surface de la Terre. Certaines sont sur la Terre depuis des milliers d'années, mais il en tombe régulièrement.

Les météorites sont nommées en fonction de l'endroit de leur chute ou de leur découverte. On a identifié plus de 25.000 météorites autour du monde: 18 000 proviennent de l'Antarctique et quelques milliers d'entre elles des déserts d'Afrique et d'Asie.

BONNE JOURNÉE A TOUS

Jean-Claude ROSSO